

Si, comme vous vous en étonnez, les lieux boisés nommés Ars ou Arz sont mal famés en Lyonnais et en Beaujolais, c'est que, placés à une frontière, ils servaient, ce que j'ai dit ailleurs, de Botany-Bay aux tribus, et plus tard aux seigneuries. Là, subissaient le châtimement de la déportation, les malfaiteurs, les bandits, les personnes de mauvaise vie. Ce genre de bannissement porte dans S. Isidore le nom de *Liminium* « captivité, punition à la limite » (1).

Après maints détours abrégés par d'aimables récits, nous entrons dans :

Ecully, anciennement *Excoliacus* (2), *Esculiacus*, *Escueilleu*, *Escullieu*, *Escully* (3), *Ecuilli* (4), topiques analogues d'*Ecueillé*, en lat. *Esculiacus*, de l'Indre ; des *Esquilies* de la cité des consuls et des Césars ; de la forêt d'Iveline, en latin *Aquilina*, *Aequalina*, *Equilina*, *Esquilina*, magnifique fragment de la forêt sacrée des Carnutes (5), etc. *Ecully*, de même que tous les noms cités, c'est « de bois de chênes endroit » ou « bois de chênes ; » mais de quels chênes ?

Les Anciens, surtout les poètes, ont assez bien décrit l'*esculus*, pour qu'on puisse l'attribuer avec certitude à une espèce moderne. Écoutons le gaulois Virgile et le péligne Ovide :

« Pars autem posito surgunt de semine : ut altæ
Castaneæ, nemorum que Jovi quæ maxima frondet
Esculus, atque habitæ Graiis oracula quercus. »

(*Géorg.*, II.)

..... Non *Chaonis* abfuit arbos,
Non nemus *Heliadum*, non frondibus *esculus* altis,
Nec *tiliæ* molles, nec *fagus*, et innuba *laurus*,

(1) Cf. MM. Quicherat et Daveluy, *Dict. lat.-franc.*, ad verb. *liminium*.

(2) *Cartul. de Savign.*, n° 186, ann. 980.

(3) Id., *Append. aux Cartul. de Savign. et d'Ainay*, pp. 904, 935, 953, 982.

(4) Le P. de Colonia, *Hist. litt. et Antiq. de Lyon*, 1, 47.

(5) Sur la forêt Yveline v. Guérard, *Ess. sur le syst. des divis. territ. de la Gaule*, p. 141.